

11/2025 – N°19

ECO NEWS FLASH

CLASSEMENTS COMPÉTITIVITÉ

IMD World Digital Competitiveness Ranking 2025 : des points forts à confirmer et des points faibles à compenser

Chaque année, le World Digital Competitiveness Ranking de l'*International Institute for Management Development* (IMD) évalue la capacité des économies des cinq continents à adopter et développer les technologies numériques, qui transforment leur gouvernance et leurs modèles économiques. L'édition 2025, qui compare **69 économies**, se distingue des précédentes par l'impact marqué des tensions géopolitiques et de la fragmentation du commerce mondial sur la compétitivité des entreprises. Elle met en lumière les effets concrets des tensions commerciales sur des éléments clés tels que la propriété intellectuelle, les flux de données, les chaînes d'approvisionnement, les normes techniques et les réglementations nationales.

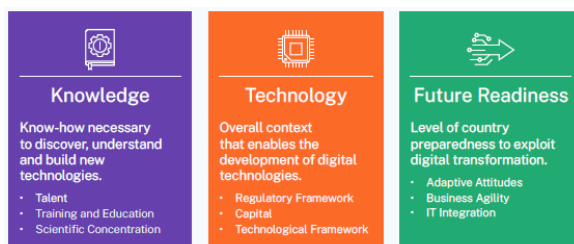
La méthodologie

Le World Digital Competitiveness Ranking compte **61 indicateurs** dont 40 se basent sur des données statistiques et 21 sont issus d'une enquête menée auprès des dirigeants d'entreprises, menée entre mars et mai 2025 (6.162 répondants).

Les performances des pays sont évaluées sur base de **3 facteurs** :

- « **Knowledge** », qui comprend des indicateurs centrés sur la capacité du capital humain à comprendre et à mettre à place les nouvelles technologies.
- « **Technology** », axé sur le contexte réglementaire, le financement et les infrastructures permettant le développement des technologies digitales.
- « **Future readiness** », ou la capacité des gouvernements, des entreprises et de la société en général de tirer profit de la transformation digitale.

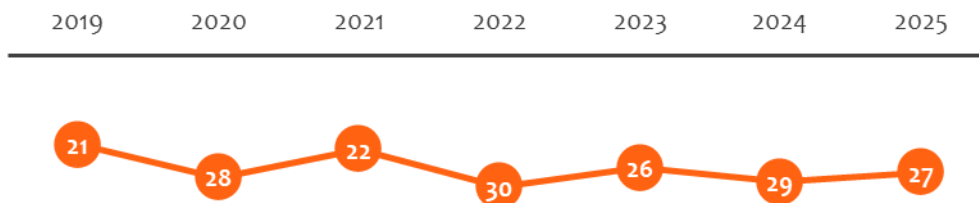
Chacun de ces facteurs comprend **3 sous-facteurs**. Le classement général est issu de l'agrégation des résultats de ces 9 sous-facteurs :



La Suisse domine le classement général, alors que le Luxembourg doit accélérer le rythme

Pour la première fois depuis le lancement du classement en 2017, **la Suisse s'affiche en tête de classement**, devant les Etats-Unis – de retour parmi les leaders à la 2^e place – et Singapour, qui cède sa première place pour occuper la 3^e marche du podium. La Suisse fait coup triple cette année en dominant le World Digital Competitiveness Ranking, le World Competitiveness Ranking et le World Talent Ranking. Partie de la 6^e place en 2020, la Suisse est ainsi parvenue à devancer sur le volet numérique, les Etats-Unis, plusieurs économies européennes de pointe (Pays-Bas et Danemark) ainsi que des champions asiatiques (Singapour et Hong Kong). **Le Luxembourg est 27^e** (sur 69 économies), derrière l'Estonie (26^e) et devant la Nouvelle-Zélande (28^e). Malgré un gain de 2 places par rapport à 2024, sa performance reste bien en-deçà de sa 21^e place de 2019. **Le Grand-Duché fait moins bien que ses pays voisins**. L'Allemagne, 23^e en 2024, gagne 5 places et se hisse à la 18^e position. La France (21^e) et la Belgique (25^e), reculent respectivement de 1 et 4 places au classement général, mais restent devant le Luxembourg.

Evolution du classement général du Luxembourg 2019-2025



Source : IMD

Le capital humain reste le maillon faible du Luxembourg

Le Luxembourg se maintient à la 24^e position sur le **facteur « Knowledge »**, derrière le Japon (23^e) et devant l'Espagne (25^e). Si le pays a gagné 9 places l'an passé par rapport à 2023, l'embellie ne s'est pas confirmée en 2025 et il reste derrière ses voisins : l'Allemagne (13^e), la Belgique (20^e) et la France (21^e).

Si le Grand-Duché a progressé de 2 places sur le **sous-facteur « Talent »**, passant de la 37^e à la 35^e position, il s'agit du sous-facteur où le pays affiche son classement le plus mauvais du facteur « Knowledge ». Côté atouts, les chefs d'entreprises participants à l'*Executive Opinion Survey* d'IMD font progresser le pays sur l'environnement pro-business des villes pour la 2^e année consécutive, faisant avancer le pays du 15^e au 12^e rang. De plus, les dirigeants interrogés sont satisfaits de la capacité de l'économie luxembourgeoise à attirer les talents étrangers hautement qualifiés, le pays s'affichant à la 4^e place, soit un gain de 9 places par rapport à 2024. L'expérience internationale des managers seniors est également appréciée (7^e). Côté faiblesses, l'enquête révèle que la disponibilité des compétences digitales et technologiques reste un enjeu majeur pour les entreprises (36^e). Cette contre-performance, récurrente d'année en année, mérite une attention particulière. Si le Luxembourg se distingue par sa capacité à attirer les talents (salariés, étudiants et chercheurs), il doit désormais mieux les fidéliser. Parallèlement, il est essentiel de former les personnes déjà présentes sur le territoire. Alors que l'essor des technologies, en particulier de l'intelligence artificielle, s'accompagne de l'automatisation croissante des processus de production et d'une redéfinition des métiers et des compétences, cette transformation de l'organisation du travail rend les initiatives de mise à niveau (*upskilling*) et de reconversion (*reskilling*) plus centrales que jamais. En outre, le pays est mal positionné sur la proportion de femmes chercheurs (50^e).

Les résultats du Luxembourg sur le **sous-facteur « Formation & éducation »** sont en amélioration constante depuis 2022, le pays atteignant la 9^e place en 2025. Si l'on doit s'en réjouir, une analyse plus fine dévoile une situation mitigée. Le pays reste premier sur le ratio élèves/enseignant dans l'enseignement supérieur et se maintient à la 19^e position sur l'indicateur « Computer science education index ». Introduit en 2024, cet indicateur évalue quantitativement et qualitativement la capacité des universités à former leurs étudiants et à attirer des chercheurs de renom en informatique. La progression de 22 places en 2 ans (du 50^e en 2023 au 28^e rang en 2025) sur la proportion de diplômés dans les matières scientifiques et techniques est à saluer. En revanche, le pays reste mal classé sur la priorité donnée à la formation des employés. Sur cette indicateur, le Grand-Duché reste à la 30^e place, faisant suite à une chute de 14 places en 2024 (par rapport à 2023). Face à cette sous-performance, il est urgent de faire de la formation à tous les niveaux et dans tous les secteurs une priorité nationale.

Sur une note plus positive, la performance du Luxembourg sur le **sous-facteur « Concentration scientifique »** s'améliore, le pays passant de la 28^e à la 24^e position. Toujours à la 2^e place sur le nombre d'articles scientifiques publiés incluant le mot clé « intelligence artificielle », le pays améliore légèrement son classement sur la part de son PIB dédiée aux activités de recherche et développement (R&D) (39^e, +2 places) et reste bien classé sur le nombre d'équivalents temps plein travaillant en R&D pour 1000 personnes (16^e). Toutefois, il recule tant sur l'aspect « R&D productivity by publication » (le rapport entre

le nombre d'articles scientifiques et les dépenses de R&D, exprimé en pourcentage du PIB) (59^e, -1 place) que sur l'octroi de brevets de haute technologie (28^e, -1 place).

Faciliter l'accès aux financements : une urgence pour les entreprises

A la 25^e place sur le **facteur « Technology »**, le Luxembourg perd 3 places par rapport à 2024 et s'éloigne de sa 14^e position de 2021. Le pays se place derrière la France (14^e) et l'Allemagne (20^e) et devance la Belgique (28^e). Sur ce facteur, les Etats-Unis ont ravi la première place à Singapour, Hong Kong occupant la 3^e marche du podium comme l'année passée.

Sur le **sous-facteur « Cadre réglementaire »**, le Luxembourg gagne 5 places, mais reste cependant très éloigné de sa 8^e position de 2021. L'avancée la plus spectaculaire concerne le nombre de projets de loi adoptés relatifs à l'intelligence artificielle, où le pays atteint la 15^e position, soit une progression de 24 places. Les résultats de l'enquête demeurent relativement stables en ce qui concerne la capacité des lois sur l'immigration à soutenir le recrutement de la main-d'œuvre étrangère (9^e, +1 place) et de la capacité du cadre légal à favoriser le développement des applications technologiques (18^e, +1 place). A l'inverse, les chefs d'entreprises rétrogradent le Grand-Duché à la 20^e position (-5 places) concernant l'application des droits de propriété intellectuelle et jugent le soutien de l'environnement juridique au déploiement et à l'application des technologies très insuffisant (37^e, -18 places).

S'agissant du **sous-facteur « Capital »**, l'érosion rapide de la compétitivité du Luxembourg se poursuit. Le pays a reculé de 31 places entre 2021 et 2025 pour occuper la 39^e place aujourd'hui. Si le Luxembourg est un des rares pays à disposer du triple A, les dirigeants d'entreprises tirent une nouvelle fois la sonnette d'alarme. L'accès des entreprises au financement est un point noir du Luxembourg qui entrave son développement économique et nuit à sa compétitivité. Le pays recule de 3 places sur la disponibilité de financement pour le développement technologique (32^e), après une chute de 7 places entre 2023 et 2024. En outre, le pays fait partie des pays les plus en retard (64^e) s'agissant du soutien aux entreprises des services bancaires et financiers. L'accès limité des entreprises aux fonds de capital-risque est également problématique (39^e).

Alors que le Luxembourg avait progressé de 17 places sur le **sous-facteur « Cadre technologique »** l'an passé, le pays décroche de 9 places en 2025 (26^e). Sur la capacité des technologies de communication (voix et données) à répondre à leurs besoins, les dirigeants d'entreprises la rétrogradent de 7 places (23^e). A la 27^e position sur la vitesse moyenne de sa bande passante, la perte de 13 places en 1 an laisse à penser que d'autres pays rattrapent leur retard. Le classement du Grand-Duché dans l'utilisation des réseaux 4G et 5G (19^e, -1 place) et le niveau de sécurité des serveurs internet (15^e, +1 place) sont relativement stables par rapport à 2024.

Des entreprises agiles mais insuffisamment armées face aux cyber attaques

Si le Luxembourg avance de 8 places en 2025 (32^e), le **facteur « Future readiness »** reste un maillon faible de l'économie nationale. Là encore, le pays est à la traîne par rapport à ses voisins allemand (21^e), français (26^e) et belge (29^e).

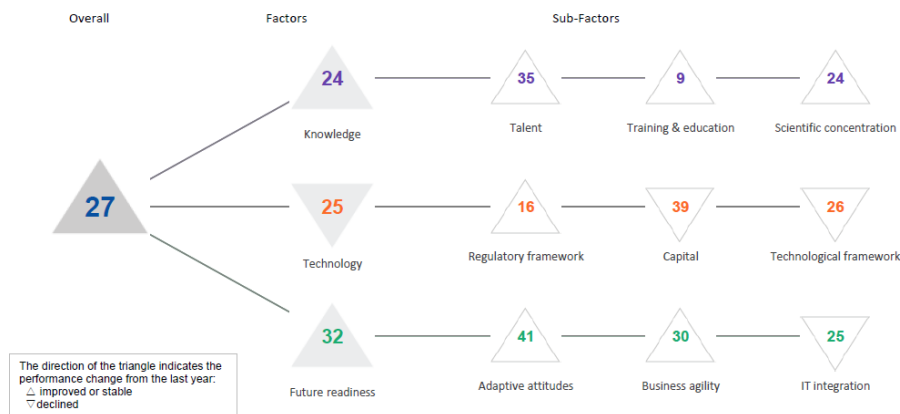
Ses difficultés à faire pleinement usage de la transformation digitale sont particulièrement visibles sur le **sous-facteur « Adaptative attitudes »** (41^e), caractérisé par un recours relativement limité aux services publics en ligne (53^e), comparé à des pays comme le Danemark, l'Allemagne et le Royaume-Uni. Comme dans les éditions précédentes, les chefs d'entreprises pointent la vision largement négative de la mondialisation au sein de la société luxembourgeoise (39^e) et le manque de flexibilité et de capacité d'adaptation des personnes face à de nouveaux défis (38^e). A noter cependant un gain de 17 places sur ce dernier indicateur.

Les résultats du Luxembourg sur le **sous-facteur « Business agility »** sont encourageants, le pays gagnant 12 places pour se hisser à la 30^e position. Mis à part l'indicateur relatif au transfert de connaissances entre entreprises et université (maintien à la 31^e position), les autres indicateurs issus de l'enquête suivent tous une tendance à la hausse. L'amélioration la plus notoire concerne la capacité des entreprises à réagir rapidement aux opportunités et aux menaces (23^e, +16 places), suivie par leur utilisation des « big data & analytics » dans leur prise de décision (42^e, + 11 places) et leur agilité organisationnelle (28^e, +7 places). Enfin, l'embellie sur la peur de l'échec d'entreprendre (12^e, +22 places) constitue une très bonne nouvelle pour la compétitivité du pays, laissant espérer une dynamique durablement positive dans les prochaines années.

Au 25^e rang sur le **sous-facteur « IT integration »**, le Luxembourg recule de 2 places, creusant ainsi l'écart avec sa performance de 2023 (10^e). Ce sont principalement les résultats issus de l'enquête qui expliquent cette baisse avec, en ligne de mire, un manque de partenariats public-privé pour stimuler le développement technologique (37^e, -7 places) et un manque de prise en compte de la cybersécurité par les entreprises (35^e, -12 places). A la 23^e position en 2024, le pays avait déjà chuté de 10 places (par rapport à 2023). Sur ce point en particulier, la Chambre avait insisté sur la nécessité de faire rimer robustesse économique avec sécurité informatique. En effet, 79% des PME luxembourgeoises sondées dans l'Eurobaromètre Flash 496 de la Commission Européenne de 2022, déclaraient ne pas avoir sensibilisé leurs employés à la cybersécurité au cours des 12 mois précédents¹. Comme par le passé, les statistiques mettent en avant les difficultés du Gouvernement à limiter les dommages issus des menaces cyber (maintien à la 41^e place). A noter le gain de 7 places sur l'existence d'un cadre juridique de protection de la vie privée des utilisateurs d'internet (30^e).

¹ [Eco News Flash 2023/15 – Quand robustesse économique rime avec sécurité informatique](#), Chambre de Commerce, octobre 2023.

Le classement du Luxembourg sur les différents facteurs et sous-facteurs



Source : IMD

CE QU'IL FAUT RETENIR

1. La Suisse domine le classement IMD, devant les Etats-Unis (2^e). Singapour cède sa place de leader pour occuper la 3^e place du trio de tête.
2. Le Luxembourg est 27^e au classement général (sur 69 économies) et fait moins bien que l'Allemagne (18^e), la France (21^e) et la Belgique (25^e).
3. Le Grand-Duché se maintient au 24^e rang sur le facteur « Knowledge ». L'expérience internationale des managers seniors (7^e), la capacité de l'économie luxembourgeoise à attirer des talents étrangers hautement qualifiés (4^e) et l'environnement pro-business des villes (12^e) sont appréciés par les dirigeants d'entreprises. Cependant, l'enquête met en avant la persistance de difficultés liées à la disponibilité des compétences digitales et technologiques pour les entreprises (36^e), ainsi qu'un manque de priorité accordée à la formation des employés (30^e). La progression de 22 places en 2 ans (du 50^e en 2023 au 28^e rang en 2025) sur l'indicateur statistique relatif à la proportion de diplômés dans les matières scientifiques et techniques est à saluer.
4. A la 25^e position sur le facteur « Technology », le pays enregistre un recul de 3 places et accuse un décrochage par rapport à sa performance de 2021 (14^e). Les chefs d'entreprises tirent la sonnette d'alarme sur l'accès des entreprises aux financements, sur la disponibilité de financements pour le développement technologique (32^e), le soutien des services bancaires et financiers (64^e) et l'accès aux fonds de capital-risque (39^e).
5. Le Luxembourg enregistre son plus mauvais résultat sur le facteur « Future readiness » pour la deuxième année consécutive (32^e). Les faiblesses incluent une utilisation limitée des services publics en ligne (53^e), le manque de partenariats public-privé pour soutenir le développement technologique (37^e) et le retard du nombre d'entreprises qui prennent en compte la cybersécurité (35^e). A l'inverse, les entrepreneurs affichent un optimisme renforcé sur leur capacité à réagir rapidement aux risques et opportunités (23^e). La 12^e position sur la peur de l'échec d'entreprendre est une très bonne nouvelle pour la compétitivité du pays.

Auteure : Sidonie Paris, Affaires Economiques
 Contact : sidonie.paris@cc.lu